

La mairie recrute pour le département des affaires scolaires et de l'enfance

Animatrices/Animateurs été 2022

Au sein de la division enfance, vous êtes placé-e sous l'autorité hiérarchique d'un directeur ou d'une directrice d'accueil de loisirs, vous encadrez un groupe d'enfants. Vous concevez, proposez et mettez en œuvre des activités d'animation en cohérence avec le projet pédagogique de la structure et les orientations du service enfance.

Missions :

- Accueillir, informer les familles et les enfants
- Encadrer et organiser la vie quotidienne des enfants
- Élaborer des plannings d'activités, des actions, des projets d'animation en lien avec les tranches d'âges
- Veiller au respect du rythme des enfants et être bienveillant envers eux
- Maîtriser la réglementation DDCE : être garant-e de la sécurité des enfants qui vous sont confiés
- Disposer d'un sens pédagogique certain
- Savoir évaluer son travail pour progresser dans ses missions éducatives
- S'impliquer dans les réunions, les temps de réflexion pédagogique et être source de propositions
- Avoir des qualités relationnelles, être créatif-ve et dynamique dans l'équipe d'animation

ANIMATEURS ET ANIMATRICES : public 2-6 ans

Âge des enfants : de 2 ans à 6 ans

Lieu : centres de loisirs à Saint-Étienne-du-Rouvray

Date : juillet et/ou août 2022 (juillet : du 11/07 au 29/07 ; août : du 01/08 au 26/08)

Conditions de recrutement : - **Être titulaire du BPJEPS ou BAFA (ou diplôme équivalent)**
- **Avoir de l'expérience dans l'animation pour encadrer des enfants maternels**
- **Être en capacité de mener 4 activités différentes par jour : jeux intérieurs, jeux extérieurs, activités manuelles, petits jeux d'expression...**
- **Développer l'imaginaire des enfants : déguisements, contes, histoires, chants, comptines...**

Rémunération : 79,04 € brut/jour + réunions (1/4 vacation) + veillées (1/2 vacation/jour)

C.V. et lettre de motivation sont à adresser à :

Monsieur le Maire

Département des ressources et relations humaines

Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

ou par courriel: ilesueur@ser76.com **ou sur** saintetiennedurouvray.fr

Ou vous avez la possibilité compléter le formulaire en ligne en cliquant sur le lien suivant :

<https://framaforms.org/candidature-fiche-de-renseignements-ete-2022-1643128976>

ANIMATEURS ET ANIMATRICES : public 6-9 ans

Âge des enfants : de 6 ans à 9 ans

Lieu : centres de loisirs à Saint-Étienne-du-Rouvray

Date : juillet et/ou août 2022 (juillet : du 11/07 au 29/07 ; août : du 01/08 au 26/08)

Conditions de recrutement :

- **Être titulaire du BPJEPS ou BAFA (ou diplôme équivalent)**
- **Avoir de l'expérience pour encadrer des enfants élémentaires**
- **Être en capacité de mener différentes activités : jeux intérieurs, jeux extérieurs, jeux sportifs..., activités artistiques, nature et environnement, scientifiques, robotiques, bricolages..., expressions corporelles : danse, théâtre, musique, cirque...**
- **Développer des grands jeux : jeux de piste, chasse au trésor, rallye en ville, rencontres avec épreuves...**

Rémunération : 79,04 € brut/jour + réunions (1/4 vacation) + veillées (1/2 vacation/jour)

ANIMATEURS ET ANIMATRICES : public 10-13 ans

Âge des enfants : de 10 ans à 13 ans

Lieu : centres de loisirs à Saint-Étienne-du-Rouvray

Date : juillet et/ou août 2022 (juillet : du 11/07 au 29/07 ; août : du 01/08 au 26/08)

Conditions de recrutement :

- **Être titulaire du BPJEPS ou BAFA (ou diplôme équivalent)**
- **Avoir des compétences particulières pour animer des activités auprès d'un public pré-adolescent : activités d'expression élaborées (jeux scéniques, théâtralisation, musique, danses, chants, montage de scénario et de film...) ; activités manuelles de qualité (photo, bois, land'art, sculpture, peinture, création artistique...) ; jeux d'équipe et de compétition ; activités physiques de pleine nature, course d'orientation, VTT, baignade....**

Rémunération : 79,04 € brut/jour + réunions (1/4 vacation) + veillées (1/2 vacation/jour)

Date limite de dépôt des candidatures : **vendredi 18 mars 2022**